L'ABBAYE DE LA NOË ET SES CHARTES

PAR

Maurice BÉGUIN

L'abbaye de la Noë est un de ces monastères cisterciens, beaucoup moins connus que les abbayes bénédictines, parce qu'ils ont été beaucoup moins étudiés, mais qui, cependant, ne sont pas sans offrir un assez grand intérêt. Si la Noë n'eut jamais une histoire pittoresque ou retentissante, elle influença cependant et couvrit, pour ainsi dire, pendant des siècles, des territoires aux environs d'Évreux, qui, même par ailleurs, ne pourraient jamais être étudiés complètement, si on ne mettait pas au jour les chartes provenant des archives du vieux couvent.

Nous nous sommes proposé, en les publiant, et en faisant précéder cette publication d'une introduction qui tâche de mettre en relief les renseignements qu'elles nous donnent, un double but : pour l'histoire générale, d'une part, et pour l'histoire locale, d'autre part, nous avons essayé, ou de confirmer des points déjà connus, ou surtout de mettre un peu en lumière certains points jusqu'ici au moins partiellement restés dans l'ombre.

BIBLIOGRAPHIE

DES SOURCES IMPRIMÉES OU MANUSCRITES

INTRODUCTION

I. LE FONDS D'ARCHIVES DE L'ABBAYE ET LES CHARTES

Le fonds d'archives de l'abbaye est démembré. Le reconstituer était de première importance non seulement pour une

étude sur la Noë, mais pour toute étude qui, touchant le territoire des environs d'Évreux ou quelque point historique que ce soit se rattachant à ce coin de Normandie au moven âge, a besoin du plus grand nombre possible de documents qui s'v rapportent. Or, les chartes de la Noë qui, bien que simples et courtes, offrent un monument intéressant dans son ensemble. étaient, depuis le XVIIIe siècle, dispersées en deux groupes différents : Archives de l'Eure H 663.707, Bibliothèque Nationale, ms. latin 5464. Ajoutons que le Cartulaire, signalé par les auteurs de la Gallia Christiana est perdu. En outre, les indications inscrites au dos de beaucoup de ces chartes, permettent de suivre les méthodes de classement employées dans une abbaye, du XIIIe au XVIIIe siècle, pour la conservation d'un chartrier. Elles nous permettent aussi de suivre, depuis le xviiie siècle, les différents classements qui furent donnés aux pièces, depuis la disjonction du fonds, soit aux Archives de l'Eure, soit à la Bibliothèque Nationale.

Les chartes, dont nous mentionnons les différentes formules, phrases initiales, teneur, clauses de garantie, serments, dates (en tenant compte du commencement de l'année à Pâques depuis la conquête de la Normandie par Philippe Auguste) sont en grand nombre dépourvues de leurs sceaux. Cependant, parmi celles de la Bibliothèque Nationale, 165 ont encore leurs sceaux. Cette intéressante collection n'a jamais été signalée dans aucun ouvrage. Nous les énumérons et les décrivons, en donnant une reproduction de 20 d'entre eux, pris comme types. Signalons aussi l'intérêt qu'offrent les listes de témoins, le profit qu'on en peut tirer pour l'onomastique, la généalogie, l'histoire des métiers, etc.

II. L'ABBAYE DE LA NOE ET SON DOMAINE

Ce sont surtout les chartes de l'abbaye qui peuvent servir pour une histoire de la Noë. Les sources imprimées ne fournissent que peu de renseignements sur ce monastère, peu étudié et peu connu, même, puisque divers auteurs se trompent sur son emplacement et même sur sa destination, en faisant une abbaye de femmes. De même, dates divergentes pour la fondation, toutes se plaçant cependant autour de 1144, qui

semble être la date exacte. Utilité d'un monastère à cette époque et en ce lieu (rivalité entre la France et l'Angleterre pour la possession effective de la Normandie). Influence religieuse tout de suite très grande, mais qui se perdra assez vite, très profonde cependant au début, puisqu'elle se manifeste par toutes sortes de moyens. Offices religieux et liturgie à l'abbaye de la Noë.

Le domaine agricole. — La principale activité des moines se porte sur l'agriculture ; leur domaine se forme rapidement. Complètement constitué au milieu du xIVe siècle, il ne s'accroîtra plus, et au contraire, ne fera que diminuer de valeur, à cause des rentes perpétuelles qui restent invariables alors que la valeur de l'argent se déprécie, car les moines, après avoir cultivé eux-mêmes au début, ont cessé et ont mis tous leurs biens entre les mains de fermiers. Étendue de ce domaine : Granges de Vaupean, de Morand, de Bellemare, de Jumelles, et divers biens. Le domaine à vin, sur les coteaux qui séparent l'Eure de la Seine, et la Grange de Lieu-Dieu. Modes d'exploitation, aspect du pays quant aux habitations, granges, fermes, maisons, jardins et quant aux terres, labours, vignes, bois. Prix au moyen âge, mesures, produits agricoles. Les chartes de la Noë nous permettent de préciser les données de L. Delisle, dans les Conditions de la classe agricole, ce savant n'ayant étudié, des chartes de notre abbaye, que celles de la Bibliothèque Nationale.

Actes juridiques touchant ce domaine. — Les chartes nous fournissent des renseignements nombreux sur les modes de cession (don, vente déguisée ou vraie vente, locations à rente ou à cens, échanges, gages même, sur lesquels elles apportent des précisions nouvelles quant au rôle des abbayes relativement au crédit). Intervention du suzerain et de la famille, rôle des femmes ou de l'aîné. A ce propos, les chartes de la Noë étant à peu près contemporaines de la « Très ancienne coutume », il ne nous a pas semblé sans intérêt de citer les points de droit familial normand que nous ont transmis ces chartes. Force de la propriété ainsi acquise, sa durée. Retenues par les donateurs ou cédants. Enfin, quelques indications concernant les contestations ou procès, les impôts et les instruments d'é-

change dont le principal est la monnaie, angevine avant la conquête, tournois ou parisis après.

Intervention des personnes sur ce domaine, ou relation de l'abbaye avec les différents pouvoirs. Les chartes nous signalent à plusieurs reprises l'intervention du pouvoir royal. En outre elles nous signalent l'existence d'un bailli à Évreux au XIII^e siècle et d'un sénéchal à Conches. Intervention du pouvoir ecclésiastique, régulier ou séculier. Intervention des familles du pays, nobles ou non. Ce que les chartes nous révèlent de la condition des personnes et des terres vient corroborer l'opinion qu'on commence à se faire de la situation des campagnes au moyen âge, qui, tout au moins en Normandie, sont moins misérables qu'on ne l'avait cru jusqu'ici.

Liste des abbés. — On compte trente abbés de la Noë, dont plusieurs comme Robert de Quenel ou Charles de la Roque, devinrent célèbres et furent de grands protecteurs des lettres et des arts. Cette liste, au cours de laquelle nous complétons les renseignements donnés sur les abbés de la Noë par le Gallia Christiana et le Dictionnaire historique du Département de l'Eure, de Charpillon et Carême, nous fournit ainsi l'occasion de fixer deux points en litige, l'un sur l'existence de Robert II (xve s.) et l'autre sur l'existence comme abbé de la Noë de Gabriel de Ouenel (xvie s.), abbé de Conches, et neveu de Robert de Ouenel. Ces deux points semblent devoir être résolus par la négative. L'histoire des abbés, seul aspect de l'histoire de la Noë pour lequel il nous reste des documents suffisants à partir du xve siècle, nous mène jusqu'en 1789-1792, date à laquelle les quatre moines qui restaient furent dispersés et les biens de l'abbaye vendus aux enchères.

LES CHARTES DE LA NOË

Table chronologique des chartes.

Chartes de la Noë. — Nous les avons disposées par groupes correspondant à une partie du domaine, et dans chaque groupe, par ordre chronologique, ce qui fait mieux ressortir l'activité des moines sur chacun des points de son domaine. Nous n'avons point jugé utile de reproduire intégralement

pour chaque pièce, le texte de toutes les formules, trop souvent les mêmes pour que leur répétition constante puisse offrir quelque intérêt. Cependant nous avons reproduit, au moins plusieurs fois, dans le corps du cartulaire reconstitué, chacune de ces formules, même les plus courantes, et en choisissant toujours pour ce faire les pièces les plus anciennes en date. A toutes les chartes nous avons ajouté, outre la date, le résumé et les références aux pages de l'introduction ou des tables, une description sommaire du sceau, quand il subsiste et les mentions au dos de l'original.

CONCLUSIONS

Les conclusions d'un travail comme celui-ci sont nécessairement modestes. Ces chartes n'ont pas grande portée historique, il faut le reconnaître; elles présentent cependant un bon nombre de détails, qui, répétés pour chaque époque et pour chaque domaine, fourniraient d'utiles matériaux pour l'histoire générale.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE PERSONNES indiquant dans la meture du possible les suzerainetés et les généalogies, ainsi que les dates.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE LIEU indiquant pour chaque commune, les lieux dits, les chemins, etc.

TABLE DES MATIÈRES

DEUX VUES DES RUINES DE L'ABBAYE, A LA BONNEVILLE

CARTE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, MONTRANT L'ÉTENDUE DU DOMAINE DE LA NOË

REPRODUCTION DE VINGT SCEAUX

